

## **APPEL AUX CANDIDATURES POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

Conformément à l'article 19 de nos statuts, nous procéderons cette année lors de notre Assemblée Générale du 25 août 2019 au renouvellement du tiers sortant de nos membres du Conseil d'Administration. Les membres sortants et rééligibles sont : Madame Rozette Voz, Messieurs Hugo Coorevits et Mathias Coorevits et Patrice Grégoire démissionné. Nous remercions encore tous ces membres pour leur engagement lors de ces dernières années.

Chaque membre désireux de présenter sa candidature : doit être en ordre de cotisation, jouir du plein exercice de ses droits civiques, envoyer sa lettre de candidature au siège du Marans Club Belge, Wez-Gérard 19 à 6800 Libramont ou par courriel à [info@maransclubbelge.be](mailto:info@maransclubbelge.be) .

Les candidatures doivent être rentrées pour **le 31 mai 2019** au plus tard. Elles seront publiées dans le bulletin « invitation » du mois de juin avec le bulletin de vote par correspondance pour ceux et celle qui ne pourront être parmi nous.

En résumé, nous avons 3 sortants, rééligibles ainsi que trois places à pourvoir au sein du Conseil d'Administration. Les élus seront mandatés pour une durée de 6 ans.

La composition et les fonctions des différents administrateurs élus seront réparties lors de la première réunion de CA suivant l'Assemblée Générale. Les changements seront publiés au moniteur dans les plus brefs délais, ils le seront également dans notre revue.

Le conseil d'administration